

## documents...

► doc

Nous ferons parvenir aux enseignants qui inscriront leur(s) classe(s) des **documents sur les films choisis**. Ceux-ci comporteront généralement des textes en allemand et/ou français, des illustrations et des liens vers des sites intéressants permettant à chacun de trouver des informations sur le réalisateur/la réalisatrice et les interprètes.

## rencontres...

► débat

Une rencontre et un temps d'échange avec les invités de Prokino – réalisateurs et interprètes – sont possibles à l'issue de certaines projections. En cas de projet pédagogique spécifique, nous consulter.

## contacts...

### Association PROKINO

par courrier :  
**PROKINO**  
20, rue du Gripperay  
F 41100 VENDÔME

par téléphone :  
**02 54 73 25 73**

par courriel : [prokino@free.fr](mailto:prokino@free.fr)  
site : <http://prokino.free.fr>

### Ciné-Vendôme

2, rue Darreau  
F 41100 VENDÔME  
02 54 80 22 50



# PROKINO

Semaine du  
cinéma de  
langue  
allemande

29<sup>ème</sup> édition



## groupes scolaires...

## réservations...

## règlement...



# MODE D'EMPLOI

## VENDÔME

(Loir & Cher)

Contact,  
renseignements :  
**ASSOCIATION PROKINO :**  
Tél : 02 54 73 25 73  
[prokino@free.fr](mailto:prokino@free.fr)  
site : <http://prokino.free.fr>

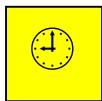
du  
**16 avril au  
20 avril  
2018**

# groupes scolaires...

Prokino accueille chaque environ 4000 élèves et accompagnateurs en provenance d'établissements de toute la Région Centre, voire au delà.

La programmation est conçue en fonction de cette dimension originale essentielle : les horaires des séances en journée (9 h 30 et 13 h 30) sont établis pour faciliter les transports. Le choix des films et l'organisation des séances permettent à chaque enseignant de bâtir un programme sur une journée adapté à ses élèves et à son projet pédagogique. Un petit lieu de repli est prévu pour le pique-nique en cas de mauvais temps.

Pour que chacun puisse tirer le meilleur profit de cette sortie pédagogique et pour garantir à tous les meilleures conditions de confort, de sécurité et d'écoute, nous vous rappelons ci-dessous **quelques règles élémentaires** :



Les séances commencent à **l'heure indiquée**. Il est recommandé d'arriver au minimum 15 minutes avant le début des projections. **En cas de retard, merci d'appeler l'association 06 81 25 32 88**



Le **silence** est de rigueur pendant les projections. Les enseignants et les accompagnateurs, installés parmi les élèves de leur groupe, sont invités à veiller au respect de cette consigne.



L'usage des **téléphones portables** et **jeux vidéos** est interdit pendant les séances.



La consommation de **boissons** et de **nourriture** pendant les projections n'est pas autorisée.



Pour des raisons de sécurité et de confort, il est fortement recommandé de laisser les **sacs** dans les cars.



Merci de déposer dans les poubelles à la sortie des salles de projection **papiers, journaux et emballages** divers.



Les **autocars** pourront stationner à proximité du cinéma. **Montée et descente** des groupes rue Darreau, au long du bâtiment ou sur le pôle intermodal près de la gare TER.

# réservations...

► **résa**

**LES RESERVATIONS SE FONT EXCLUSIVEMENT AU MOYEN DE LA FICHE DE RESA DISPONIBLE SUR LE SITE DU FESTIVAL : <http://prokino.free.fr>.**

Si plusieurs sorties à des jours différents sont prévues, merci de nous adresser **une fiche par jour**.

**Les inscriptions ne pourront pas être faites par téléphone.**

Vous pouvez vous renseigner (**Tél : 02 54 73 25 73**) sur les disponibilités pour les séances auxquelles vous souhaiteriez assister. **IMPORTANT : LES INSCRIPTIONS NE SERONT DEFINITIVEMENT ENREGISTREES, DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES, QUE LORSQU'ELLES AURONT ETE CONFIRMES PAR UNE FICHE DE RESERVATION ET UN BON DE COMMANDE ETABLI PAR L'ETABLISSEMENT.** Vous recevrez alors une confirmation de votre réservation.

L'expérience des dernières années nous incite à vous recommander de soumettre votre projet au CA de l'établissement et de faire vos réservations **le plus tôt possible**. Certaines séances sont en effet complètes très rapidement.

# règlement...

► **Kasse**

Sauf demande particulière (facture pro-forma), la facture définitive ne sera établie qu'à l'issue de la séance. Elle sera expédiée à l'établissement dans les jours qui suivront.

Si vous souhaitez que l'adhésion de l'établissement (10 Euros) fasse l'objet d'une facturation séparée, merci de nous le signaler en cochant la case correspondante sur la fiche de réservation.

Chèques CLARC « CINEMA » **avec talon code-barre** acceptés pour l'équivalent de leur valeur faciale.

# tarifs groupes scolaires...

**Tarif unique de 5 €** par séance et par élève. Les accompagnateurs des groupes scolaires restent nos invités (un pour 10 élèves).